

CEFORMA

Maison de l'Artisan

35 Rue de Cerdagne BP59912

66962 CEDEX 9 Perpignan

France

## Règlementation des produits textiles pour bébés et enfants - 7,0 heures

### NATURE DE L'ACTION

Action d'adaptation et de développement de compétences

### PRE REQUIS

### OBJECTIF

Définir la nature de son article (jouet, puériculture, contact alimentaire, accessoires de mode..)

Connaître ses obligations pour être en conformité avec la réglementation en vigueur

Connaître les sanctions / conséquences en cas de non respect des exigences

### FORMATEUR

Coundouris Stéphane

### SUIVI ET EVALUATION

Attestation de présence - Evaluation sur les acquis tout au long de la formation

### DATE/DUREE/HORAIRES

du 21/10/2024 08:30 au 21/10/2024 17:00 pour 7,0

heures de formation

### DATE LIMITE RECEPTION DOSSIERS

### INSCRIPTION

4 semaines avant la formation

### DATE CONFIRMATION INSCRIPTION

J-5 avant la formation

### LIEU

Maison de l'Artisan - 35 Rue de Cerdagne  
66962 CEDEX 9 Perpignan

### COUT DE LA FORMATION

245

### PROGRAMME

#### PUBLIC VISE

Professionnels du secteur de la mode, artisans(es) couturiers(ières), salariés (es)

#### MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel

#### CONTENU PEDAGOGIQUE

Typologie et utilisateur prévisible de l'article

- en fonction de ses caractéristiques de son utilisateur final, et de l'usage qui en est fait l'article va appartenir à une catégorie précise et permettre de déterminer le cadre réglementaire dans lequel il s'inscrit

Analyse des risques

- une fois l'utilisateur identifié (classe d'âge), quelle utilisation prévisible va être prise en considération par la réglementation

Règlementation relative à l'article

- reprenons les catégories d'articles possibles et le cadre réglementaire général

Evaluation de la conformité

- Comment répondre aux exigences de sécurité, le passage en laboratoire est-il obligatoire ? A qui m'adresser ? Puis-je pratiquer l'autocontrôle ?

Etiquetage

- La réglementation prévoit un étiquetage pour chaque article et découle parfois de Directive, Décrets ou autres complémentaires

Documentation technique

- Préparer un dossier qui démontre la conformité de mon produit

Contrôles - Coûts des essais

- Comment se passe un contrôle, quelles sanctions possibles...exemples

Cette formation est finançable par le FAFCEA et par les OPCO.

CEFORMA

Maison de l'Artisan

35 Rue de Cerdagne BP59912

66962 CEDEX 9 Perpignan

France

nos formations sont accessibles à tous.

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit par le salarié avec l'accord de l'employeur, soit à l'initiative propre du salarié.

Votre CPF est mobilisable pour certaines de nos formations. Le signe « CPF » apparaît alors sur lesdites formations.

Nous compensons le handicap en formation en apportant des réponses individualisées et adaptées afin de rendre la prestation de formation « accessible » aux personnes handicapées.

Notre référent Handicap est à votre disposition et procédera à l'adaptation des cursus, des méthodes et des outils pédagogiques pour répondre à chaque situation particulière.